Bousbecque

Fête de la Tulipe : Les grandes lignes du programme

Magazine d'information municipale - juillet 2021 - www.bousbecque.fr

LE CADRE DE VIE BOUSBECQUOIS
DE NOMBREUX PROJETS EN COURS ET À VENIR

Économie
La Papeterie : visite d'un symbole bousbecquois

Ecocitoyenneté
Les Bousbecquois mobilisés pour «Nettoyons la Nature»

Cadre de vie
Stationnement à durée limitée : explications

Bousbecque

SOMMAIRE

ÉDITO	P.3
DANS LE RÉTRO	P.4
ACTUALITÉS	P.5
PETITE ENFANCE	P.6
DOSSIER : Le Cadre de Vie	P.7
PORTRAIT	P.11
VIE MUNICIPALE	P.12
CADRE DE VIE	P.14
CITOYENNETÉ	P.16
SOLIDARITÉ	P.17
ÉCONOMIE	P.18
ÉDUCATION	P.20
FÊTES & CÉRÉMONIES	P.20
CONCOURS PHOTO	P.22
EXPRESSION LIBRE	P.23
POSTER	P.24

Bousbecque

Magazine d'information municipale de la ville de Bousbecque

Le magazine Bousbecque est distribué gratuitement à tous les habitants de Bousbecque. Si vous ne le recevez pas ou pour le recevoir en version numérique, contactez la mairie de Bousbecque au 03 20 23 63 63 ou par courriel : **contact@bousbecque.fr** • Tirage : 2100 exemplaires. • Tous droits de reproduction réservés. © 2021 • Impression labellisée Imprim'Vert sur papier obtenu à partir de forêts gérées durablement • Dépôt légal : Juillet 2021 • Directeur de la publication : Joseph Lefebvre, Maire de la ville de Bousbecque • Photographies, rédaction et infographie : Ville de Bousbecque service Communication • Comité de relecture : Joseph Lefebvre, Yves Houpline, Jean De Facq, Anne-Sophie Duboquet, Stéphanie Rudowski etNicolas Machu • Impression : Imprimerie Jean-Bernard

IMPRIM'VERT

Chères Bousbecquoises,
Chers Bousbecquois,

Qui imaginait en mars 2020 que nous connaîtrions un tel bouleversement dans chacune de nos vies ? Cette période qui fera date dans nos mémoires a apporté des défis inattendus que nous avons eus à relever, des masques à la mise en place du centre de vaccination de la clinique Saint-Roch avec la ville de Roncq dans le cadre d'une démarche intercommunale associant les villes voisines.

Un très grand merci à tous ceux qui professionnels de santé, bénévoles, agents municipaux, élus… ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour participer à ces élans de solidarité.

Avec le retour des beaux jours, beaucoup d'entre nous ressentent le besoin de respirer, de prendre l'air. Un besoin d'autant plus criant chez les jeunes pour qui, à l'âge de tous les rêves, de toutes les envies, de tous les possibles, la pandémie a sonné comme une fin de récréation.

Aujourd'hui, la situation progresse et nous voyons sans doute enfin pointer la lumière de la fin du tunnel. Les mesures sanitaires ont été allégées.

Nos lieux culturels peuvent enfin accueillir de nouveau du public.

Les boutiques ont pu rouvrir leurs portes. Nous vous invitons à y faire vos achats afin de favoriser l'emploi et l'animation de notre commune.

Les bars et les restaurants, après six mois de fermeture, peuvent accueillir de nouveau des clients. Nous leur souhaitons, bien entendu, une belle reprise et de beaux moments pour renouer avec tous ceux qui auront le plaisir de partager un bon repas ou un verre entre amis.

Malgré les incertitudes, nous continuons d'investir pour l'avenir même si l'avancement de certains chantiers comme l'Hôtel de ville peuvent être contrariés par la situation sanitaire.

Dans le prolongement des ateliers citoyens, nous avons décidé d'engager, au printemps 2020, une opération « Cœur de Ville Apaisé ». A l'heure où j'écris ces lignes, celle-ci entre dans sa phase finale. La Zone 30 sera effective cet été. Les objectifs sont de trouver un équilibre entre la circulation automobile et les modes de déplacement doux, de préserver « la qualité environnementale » et de renforcer la sécurité.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour acquérir les bons réflexes…

Avec la santé, la qualité patrimoniale et environnementale et la sécurité nous agissons pour améliorer notre cadre de vie.

Chers habitants, grâce à la fin du couvre-feu nous pouvons nous déplacer plus facilement, soyons heureux ensemble de pouvoir profiter de ces moments qui tendent vers une liberté plus grande.

Le philosophe Périclès a écrit ceci : «Il n'est point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage.»

Il me semble en effet que notre bonheur grandit grâce à cette liberté retrouvée et qu'elle récompense des mois de privations.

Nous devons néanmoins rester prudents et continuer de respecter les gestes barrières. Je vous encourage également à envisager la vaccination si cela n'est pas encore le cas. Vous savez qu'il s'agit de notre seule issue.

Nous pouvons de nouveau entrevoir la possibilité de mettre en place des projets de rassemblements et nous en sommes très heureux. Nous serons alors fiers de pouvoir nous retrouver. L'équipe municipale est très engagée sur tous les projets pour faire vivre Bousbecque avec vous ! Nous agirons toujours avec sérénité et humilité pour notre territoire et vous souhaitons un très bel été !

Joseph LEFEBVRE,
Maire de Bousbecque
et Conseiller Métropolitain

Hôtel de Ville
19 rue de Wervicq
59166 BOUSBECQUE

contact@bousbecque.fr

facebook.com/bousbecque

03.20.23.63.63

www.bousbecque.fr

CHASSE AUX ŒUFS

CHASSE ANNULÉE MAIS DISTRIBUTION ASSURÉE

Ce samedi 3 avril devait avoir lieu dans le parc de la mairie une chasse aux œufs. Plus de 80 familles s'étaient inscrites pour l'événement.
Hélas comme beaucoup d'autres, cette manifestation n'a pas été autorisée à cause de la covid.
Qu'à cela ne tienne, il n'était pas question pour l'équipe municipale d'empêcher nos chères « têtes blondes » de se régaler. Têtes blondes qui au demeurant peuvent très bien être brunes ou auburn, peu importe au fond. Ce qui compte c'est le plaisir que nous procurons à nos jeunes Bousbecquois.
Et donc plusieurs élus se sont mobilisés ce samedi pour effectuer en mairie une distribution d'oeufs en chocolat tout en respectant les consignes sanitaires.

Rien n'est plus belle récompense pour nous que de voir le sourire de bonheur de ces jeunes enfants.
Rendez vous est pris dès à présent pour, nous l'espérons tous, en 2022, une véritable chasse aux œufs dans le parc de la mairie.

Vaccination

Les communes de Linselles, Bousbecque, Neuville en Ferrain, Halluin et Wervicq-Sud se sont jointes à la ville de Roncq pour la mise en œuvre d'un projet qui consiste à vacciner 7/7 jours les habitants des communes. Il y a une volonté forte de les accompagner.

Pour assurer le fonctionnement du centre de vaccination, les communes ont mis à disposition leurs agents les jours de semaine, les samedis , dimanches et jours fériés. L'intercommunalité n'a jamais pris autant de sens ! !

A ce jour, la commune a permis à 987 personnes d'avoir accès à la vaccination. A ceux-là s'ajoute toute personne qui s'est fait vacciner de sa propre initiative.

La mobilisation se poursuit ...

Si vous rencontrez des difficultés pour vous faire vacciner, vous pouvez contacter la mairie au 03 20 23 63 63.

La Passerelle

Suite à la notification en octobre 2020 des marchés de travaux au groupement d'entreprise l'intervention pour la réalisation des fondations était prévue pour la mi-février.

Aujourd'hui en raison des problématiques d'approvisionnement des tubes en acier qui serviront aux fondations, le calendrier est de nouveau reporté. Toutefois, ce chantier est également encadré par une autorisation au titre du dossier loi sur l'eau et répond à des autorisations d'urbanisme belge. Vis-à-vis de ces éléments il n'est pas permis d'intervenir sur le milieu aquatique durant la période de reproduction de la faune aquatique et avifaune (oiseaux) de Mi-avril à fin juillet

Le chantier devrait donc commencer au mieux fin septembre 2021 afin de respecter les obligations environnementales et permettre aux entreprises de sécuriser l'approvisionnement des fournitures, notamment pour les fondations.

Par rapport à cette nouvelle date la passerelle devrait être livrée printemps 2022. (Compter environ 6 mois de travaux)

Déménagement de la Régie Unique

A compter du 24 Juin 2021, la régie unique (inscription accueils de loisirs, restauration, école de musique, mercredis récréatifs…) est transférée au Centre Culturel Paul Valéry – 42 rue de Wervicq. Pour tous renseignements : karine.gisselaire@bousbecque.fr ou au 03.20.23.30.03

Travaux du site de l'hôtel de ville

Les travaux de l'hôtel de ville sont contrariés par l'approvisionnement de certaines matières premières (le bois notamment). Néanmoins ceux-ci se poursuivent durant l'été avec la réalisation du cheminement pour les personnes à mobilité réduite reliant la rue St Joseph au parvis de la Mairie, l'implantation de la citerne d'eau de pluie et l'aire de lavage.

Les autres cheminements du parc seront entrepris à la rentrée afin de permettre son accessibilité durant la période estivale.

Horaires Estivaux

• Les services administratifs municipaux seront ouverts uniquement le matin de 8H30 à 12H00 du 26 Juillet au 20 Août 2021 inclus.

• Le centre communal d'action sociale sera fermé du 2 Août au 21 Août inclus. En cas d'urgence, prière de contacter l'UTPAS d'Halluin au 03.59.73.98.40.

• Les Pharmacies MERCIER et LERNOULD : pas de fermeture

• La Boulangerie VANDEBEULQUE ferme du 07/07 au 30/07 inclus.

• La Boulangerie JOUVENEZ ferme du 16/08 au 07/09 inclus.

• La Boucherie Berland ferme du 31/07 au 22/08 inclus.

• La Boucherie Catrice ferme du 03/07 au 02/08 inclus. Le reste du temps, ouvert aux horaires habituels ;

• La Motoculteur de la lys ferme du 1er au 18/08 inclus.

• Lys Vison ferme du 14/07 au 15/08 inclus. Le reste du temps, sera ouvert uniquement le matin de 9h à 12h30 ;

• Le Café tabac Le Bon Accueil ferme du 14/08 au 23/08 inclus.

• La pizzeria Piazza ferme du 02/08 au 29/08 inclus

LA MOTRICITÉ LIBRE, C'EST QUOI ?

Cela consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de développer sa confiance. Ce concept fait partie intégrante du projet pédagogique de la crèche municipale depuis plus de 10 ans.

La motricité libre a été inventée par une pédiatre, Emmi Pikler, dans les années 1960. Emmi Pikler est convaincue que l'enfant est un être doué de sensibilité et qu'il est capable de se développer sans l'intervention de l'adulte.
Grâce à cette pédagogie, nous savons que le développement moteur de l'enfant s'acquiert naturellement, l'enfant devient acteur de son développement en testant les limites de son corps.
Nous accompagnons chaque enfant individuellement en ayant une attitude et un regard bienveillants. Par des paroles rassurantes, nous encourageons l'enfant à évoluer à son rythme en lui laissant le temps qui lui faut. Par exemple, nous ne mettons pas un bébé dans une position qu'il n'a pas acquise par lui-même. Nous le laissons allongé afin qu'il puisse expérimenter de lui-même le passage sur le ventre et inversement.
Progressivement, il parviendra à découvrir, le quatre-pattes, la position assise, la position debout, la marche.
Cela va susciter en lui l'envie de se déplacer, de faire des choses et d'aller vers autrui.
C'est pourquoi les espaces de vie ont été aménagés de manière à donner envie à l'enfant de l'explorer en toute sécurité. Afin d'être en parfaite harmonie avec la motricité libre, la crèche ne dispose pas de transats ni de chaises hautes.

Elle présente de nombreux bénéfices:

1- L'autonomie où l'adulte laissera l'enfant agir seul et ce dernier prendra l'habitude de chercher des solutions par lui même lorsqu'il fera face à une difficulté ou à un problème.
2- La confiance en soi où l'enfant libre de ses mouvements prendra pleinement possession de son corps.
3- La persévérance . L'enfant en motricité libre devient persévérant et débrouillard. Il tente, échoue mais tente à nouveau.
4-La prudence. L'enfant développe une grande prudence car on lui laisse la possibilité d'appréhender les limites de son corps et de ses capacités.
5- Des positions confortables et maîtrisées. Le bébé est toujours posé dans une position qu'il connaît et qu'il maitrise.
6- Pieds nus et c'est tout. Etre pieds nus aide l'enfant à muscler sa voûte plantaire, à acquérir de meilleurs appuis et à trouver son équilibre.
7- Un environnement sécurisé. On met à disposition un environnement le plus sécurisé possible afin qu'il puisse y circuler librement.
8- Un environnement adapté. L'environnement doit être adapté à ses capacités physiques, à sa hauteur et à sa force.
9- Des vêtements souples et/ ou amples. l'enfant doit être à l'aise pour bouger et se déplacer.
10- Pas de lit à barreaux. Il entrave l'autonomie de l'enfant (pédagogie Montessori). Il est tributaire de l'adulte qui doit l'y déposer ou l'en libérer.
11- Limiter la poussette. Il faut lui permettre de ramper, marcher à 4 pattes ou marcher le plus souvent possible.
12- Stop aux accessoires inutiles . Adieu à l'usage de la balancelle, du transat et du parc. Et plus tard pas de youpala ni de trotteur.

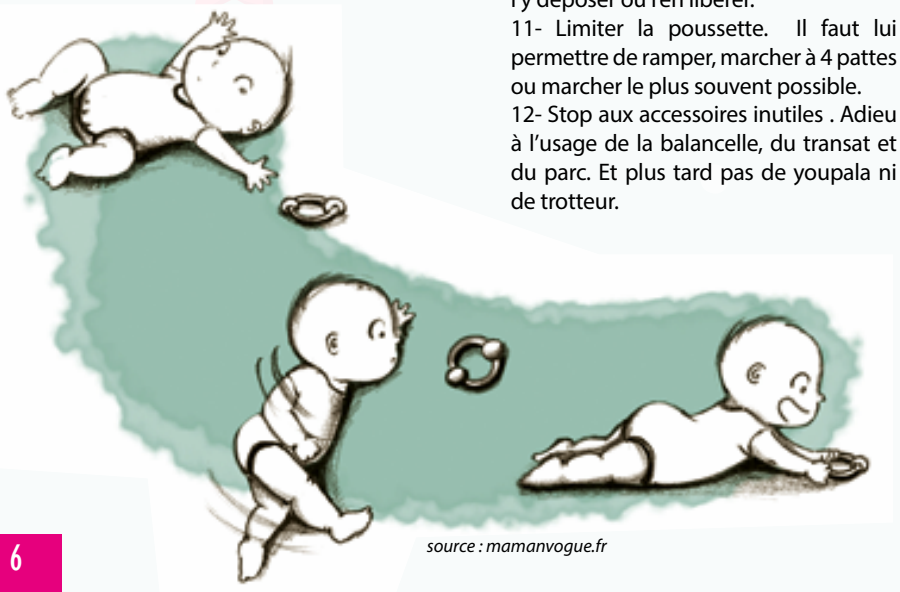

source : mamanvogue.fr

Comment appliquer la motricité libre et autonome de l'enfant ?

- Prendre l'habitude de ne pas donner les objets dans la main mais plutôt de lui laisser aller les chercher.
- Pas de surprotection . Il est essentiel de laisser l'enfant prendre des risques, en gardant un œil sur lui car garant de sa sécurité, mais en lui faisant confiance.
- De la stimulation si besoin, pour favoriser son développement moteur en aménageant l'espace.
- De l'amour surtout. En répondant à ses besoins d'affection et d'amour, on lui apporte la confiance dont il a besoin pour se développer, en particulier sur le plan moteur.
- Le besoin d'espace pour s'exprimer car son corps a un véritable besoin de mouvements.
- Porter l'enfant de manière agréable, en lui soutenant le fessier ce qui confère une liberté de mouvements et de l'assurance.

Le rôle de l'adulte:

- Observer l'enfant et respecter le rythme de son développement.
- Lui apporter de l'affection et de la confiance .
- Le soutenir sans faire à sa place.
- Garantir sa sécurité (surveillance).
- Savoir évaluer les dangers réels et les risques que l'enfant est en mesure de prendre.

CADRE DE VIE
DE NOMBREUX PROJETS EN COURS ET À VENIR

Le dossier de ce magazine sera le cadre de vie. Diverses thématiques seront tour à tour développées : les aménagements de voirie, des chemins, le mobilier urbain et le fleurissement, quelques brèves sur des réalisations terminées, en cours ou à venir compléteront ce dossier et enfin un rappel sur quelques règles pour « bien vivre ensemble ».

« Les services municipaux œuvrent sans relâche pour le repenser, pour le rendre plus accueillant, plus sûr, plus agréable à vivre»

Comme vous avez pu le constater depuis deux ans maintenant notre commune se transforme. Votre cadre de vie est une des priorités de l'équipe municipale. Les services municipaux œuvrent sans relâche pour le repenser, pour le rendre plus accueillant, plus sûr, plus agréable à vivre. En ce début d'été, période propice aux activités de plein air, nous cherchons à vivre différemment. Pelouses, jardins, parcs, terrasses nous accueillent pour profiter des bienfaits de la nature après de longs mois de confinement et de couvre-feu. Chacun peut à son rythme parcourir la commune sur nos chemins et sentiers. Nombreux sont les marcheurs, coureurs, cyclistes et cavaliers qui s'y retrouvent pour s'adonner à leur passion. Faisons tout pour que ***ce bien commun reste un espace protégé et respecté de tous***.

Bousbecque cœur de ville apaisé est lancé. Cela se traduit par l'instauration d'une zone 30 Km/heure et par la généralisation du régime de priorité de droite. Ce programme ambitieux avait été initié par la réfection de la rue de Wervicq qui a vu son stationnement repensé, ses intersections sécurisées par des plateaux, ses passages piétons mis en évidence par un éclairage renforcé (dispositif qui sera dupliqué systématiquement au fur et mesure des nouveaux projets de voiries).

Fin février le parking du complexe a été livré, les plantations sont réalisées, les clôtures posées. La réalisation de cet équipement a respecté scrupuleusement la nature : aucun arbre abattu et même, plantation de nouveaux sujets et places de parking perméables.

La rue de Linselles jouxtant le parking a été réaménagée, les arrêts de bus sont dorénavant accessibles aux PMR, les passages piétons mis en lumière. La MEL continue son travail de modernisation des arrêts bus : ceux de la rue Léon Six au niveau du boulevard de l'Europe, ceux du hameau des bois au niveau de la drève sont en cours de réhabilitation, les autres de la commune suivront.

Nos agents ont durant l'hiver planté bulbes, vivaces et arbustes qui égayent notre commune. Leurs réalisations marquantes sont la chapelle rue de Wervicq, le square Ogier, la salle des jonquilles. Peut-être avez-vous remarqué les nouvelles jardinières qui garnissent nos rues, les pots au square Ogier ? Respectons le travail de nos agents, ils le méritent !

Pour admirer ces changements il est parfois bon de pouvoir s'asseoir. Du nouveau mobilier urbain est en cours d'installation : les bancs publics du centre-ville et du parc de la mairie (hormis ceux le long de l'église) sont remplacés par des modèles plus contemporains, les autres bancs de la commune seront quant à eux tous nettoyés et réparés si besoin, certains très endommagés seront remplacés par ceux du centre et du parc, ainsi le mobilier aura été rénové.

Bientôt nous pourrons rejoindre les bords de lys en toute sécurité ! En effet la passerelle longtemps promise arrive, les travaux débutent cet automne. Dans quelques mois elle permettra aux piétons et cyclistes de rejoindre le chemin de halage en toute quiétude.

Les panneaux d'affichage libre, majoritairement en mauvais état, seront remplacés. Leur nombre va passer de 6 à 9 de manière à couvrir tous les points de passages principaux de la commune et de répondre aussi au besoin de m² d'affichage qui nous est imposé. Avec les nouveaux bancs, ils donneront une nouvelle identité au centre-ville.

Nous profitons de ce dossier pour renouveler nos félicitations aux gagnants des composteurs. Nous sommes convaincus qu'ils en font bon usage et espérons avec le concours de la MEL, pouvoir réitérer cette opération à l'avenir.

L'opération Nettoyons la nature s'est tenue une nouvelle fois cette année, dans un premier temps annulée, puis elle a été décalée au 13 juin 2021, le service jeunesse, sous l'impulsion d'Anaïs, a mobilisé ses petites troupes pour faire de cet événement un succès (reportage complet page n°15 dans ce magazine).

L'installation de nombreuses poubelles de rues. Vous en trouverez dorénavant une systématiquement à coté de chaque abribus, chaque banc public, au pied de chaque panneau d'affichage libre. Le maillage de la commune sera complété afin qu'aucun lieu ne soit oublié. Nous comptons sur votre civisme pour rendre ce dispositif efficace.

Bousbecque change de dimension en effet le premier équipement photovoltaïque public de la commune est installé à l'école La Fontaine, il marque la volonté municipale d'engager la commune sur le chemin de la transition écologique.

Annoncé précédemment, le programme de réfection des chemins est en cours. Le Pigeon D'or situé au Hameau du bois vient d'être réhabilité, il fait l'objet d'une expérimentation, un assis-debout y est installé. Si les retours sont positifs un déploiement de ces équipements est prévu. Ce test est aussi réalisé avec deux assis-debout allée des écoles. Pour ceux d'entre vous qui les utiliseront merci de laisser un commentaire sur le Facebook.

FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

La municipalité se soucie du bien-être animal. Deux conventions ont été signées. La première avec 30 millions d'amis qui prendra en charge 50% des frais de stérilisations des chats errants de la commune. La seconde avec l'association chatperlipopet59 de Linselles qui, elle, se chargera de trapper les chats, de les conduire chez le vétérinaire et de les réintroduire sur leur lieu de capture. Une communication ciblée par quartier sera faite avant chaque période de trappage.

Saluons aussi l'installation depuis avril d'une nouvelle ruche, en complément de la dynamique déjà engagée par certains habitants, dans le quartier de la Blanderisse. N'hésitez pas si vous passez devant à interpeller les propriétaires, ils seront heureux de vous faire partager leur passion.

QUELQUES SUGGESTIONS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Privilégier les travaux de jardinage et de bricolage bruyants entre 8 et 12h et 14h et 19 h en semaine et entre 8 et 10 h le dimanche et les jours fériés.

Les arbres, branches, racines qui avancent au-delà de votre espace privatif doivent être coupés.

Sauf dérogation contraire la hauteur des haies ne doit pas dépasser 2 mètres.

La végétation ne doit pas gêner la circulation des véhicules et des piétons, ne pas masquer la signalisation, ne pas encombrer les fils des réseaux aériens (électricité, téléphone, fibre).

La propreté de votre trottoir, de votre caniveau vous incombe, les mauvaises herbes, les feuilles mortes et la neige n'y ont pas leur place. (En cas de chute d'un passant vous êtes pénalement responsable).

Les propriétaires de terrain non bâtis sont tenus de les entretenir afin d'arrêter la prolifération des mauvaises herbes.

Le brûlage des déchets des espaces verts est interdit.

Les dépôts sauvages sur la voie publique d'ordure, de déchets, matériaux sont interdits.

Propriétaire d'animaux domestiques : vous devez prendre toutes les dispositions pour garantir la tranquillité de vos voisins.
- limitons les aboiements intempestifs.
- sur l'espace public leur tenue en laisse est obligatoire
- en fonction de leur catégorie le port de la muselière l'est aussi.
- pour limiter la prolifération des chats errants, faire stériliser son chat est un acte responsable et citoyen.
- il est interdit de nourrir les animaux de toutes sortes sur l'espace public.

Enfin, dans un autre registre, il convient de respecter les places handicapées, les passages piéton et les accès pompiers.

LE PROJET ECO-CITOYEN DU SERVICE JEUNESSE

Dans le cadre des mercredis récréatifs organisés par le service jeunesse, un groupe d'enfants participe au projet éco-citoyen mené par Anaïs du service jeunesse.
Leur idée est de sensibiliser la population aux gestes éco-citoyens par l'intermédiaire d'une campagne de communication.
Voici une partie de leur travail...

STÉPHANE BAUDIN
ADJOINT AU CADRE DE VIE ET À L'ENVIRONNEMENT

Dans cette édition, nous abordons un dossier qui traite de votre cadre de vie. Quoi de plus logique que de vous présenter l'adjoint à l'urbanisme, à l'environnement, au cadre de vie et au développement durable, Stéphane Baudin.

Pourquoi avoir voulu être conseiller municipal à Bousbecque ?

Avant d'être conseiller municipal de Bousbecque, je l'ai été dans la commune de Lestrem (Pas-de-Calais) de 2008 à 2014. Suite à mon emménagement à Bousbecque en 2016, j'ai senti très vite le besoin de m'investir à nouveau. Cette opportunité s'est présentée à l'occasion de plusieurs rencontres avec Joseph Lefebvre et une partie de son équipe. Les nombreux échanges que nous avons eu m'ont convaincu et je l'ai rejoint lors des élections municipales anticipées de décembre 2018. J'ai été nommé au poste de conseiller délégué cadre de vie, environnement et développement durable. Suite au départ d'un adjoint, j'ai été nommé adjoint avec une délégation supplémentaire, l'urbanisme.

Et pourquoi le cadre de vie et l'environnement ?

J'ai grandi à la campagne, j'y ai toujours habité, je voue un fort attachement au milieu rural, ça fait partie de moi ! Les activités sportives que je pratique se font toutes en extérieur. Donc lorsque Joseph Lefebvre m'a proposé de prendre cette délégation ce fut une évidence. Sensible à ce que je vois, ce que je sens, ce que j'entends, j'essaye au travers de mon action municipale d'améliorer ce qui m'entoure. J'ambitionne pour réussir mon mandat de mettre tout en œuvre, de frapper à toutes les portes, de solliciter toutes les énergies afin de mener à bien cette mission.

Quels sont les futurs projets pour le cadre de vie de la commune ?

Tout d'abord, de continuer le programme de fleurissement et de plantations. Ensuite, il y a un important projet autour de la remise en état et de l'entretien des chemins de la commune (balisage, identification, poursuite de l'expérimentation des assis-debout), la remise à neuf d'une bonne partie du mobilier urbain (bancs, panneaux d'affichage, poubelles) ainsi qu'une réflexion globale sur l'éclairage public.
Par ailleurs la mise en conformité PMR de tous les quais bus se termine en lien avec la Métropole Européenne de Lille.
Enfin j'attache beaucoup d'importance à la pérennisation d'action comme « Nettoyons la nature ».
Il est vrai que les projets ne manquent pas !!!

Parlons maintenant de votre situation professionnelle, quelle est-elle ?

J'aurais pu comme mes parents reprendre l'exploitation maraîchère, mais j'ai choisi de partir travailler à l'extérieur. Après mes études en école de commerce, j'ai été vendeur dans une coopérative légumière, puis directeur commercial d'une société d'importation de fruits et légumes exotiques sur le MIN de Rungis. Depuis 2001, je suis associé avec des producteurs d'endives dans la région, j'ai en charge la commercialisation de leur production auprès des centrales d'achats, des grossistes spécialisés et d'importateurs européens.

DÉCOUVRONS-EN PLUS ...

Quels sont vos loisirs ?

Comme je le disais précédemment, les activités sportives que je pratique se font toutes en extérieur : VTT, marche, et jardinage

Et votre situation familiale ?

Je suis marié, 3 enfants.

Quel est votre coup de cœur culturel ?

J'apprécie tout particulièrement l'auteur Franck Thilliez, qui en plus d'être de la région, en parle régulièrement dans ses œuvres. Pour les fans de romans policiers je vous le recommande.

Et êtes-vous un voyageur ?

L'Afrique d'est en ouest que j'ai découverte au travers de mon activité professionnelle à Rungis.
A titre personnel, j'ai eu la chance de découvrir Cuba et les Etats-Unis.
Mon dernier grand voyage fut un trek au cercle polaire dans les îles des Lofoten, archipel d'îles qui dépend de la Norvège.

1

2

3

4

4

5

5

5

1. Distribution de brins de muguet à la maison de retraite à l'occasion du 1er mai.

2. «Les Bousbecquoises de Cœur», association créée par 2 amies Bousbecquoises qui a pour but de prôner le dépassement de soi en mettant en avant des causes qui leur sont chères. Cette année, elles se sont lancées dans l'aventure, éco-responsable, du Corsica RAID Femina qui a eu lieu du 28 juin au 3 juillet.

3. Un projet de redynamisation du rayon BD adulte a été mené par deux bénévoles de la bibliothèque. Plusieurs nouveautés sont déjà disponibles. Venez découvrir cet univers passionnant.

4. Célébration de la Victoire du 8 mai 1945

5. La reprise des activités sportives en salle. Pour exemple, la Gymnastique Saint-Michel et le HBCBWL

6 Le vendredi 3 avril, Monsieur le Maire et 2 adjointes se sont rendus à la Cerisaie pour fêter Pâques. A cette occasion des chocolats confectionnés par les deux boulangeries de la ville ont été remis à tous les résidents.

7 L'association « Cap Objectif Bien-être » a ouvert la «Boite à livres». Elle se situe au 42 rue de Wervicq à Bousbecque au centre culturel Paul Valery.

8 Les maternels de l'accueil de loisirs mercredis récréatifs participent au projet Potager, vecteur de découverte de leur milieu. Quel fierté de cultiver soi-même ses légumes !

9 Fleurissement : de jolies couleurs dans les jardins bousbecquois....

10 Le sport à l'ARPIH, activité essentielle au soutien médico-social des résidents.

RENCONTRE AVEC ANDRÉ DELEBECQUE, ÉLU ET AGRICULTEUR

André DELEBECQUE, agriculteur-éleveur à Bousbecque, a souhaité nous rapporter une petite anecdote qui mérite d'être lue avec attention.

Bousbecque est un territoire rural mais néanmoins urbanisé (habitations, équipements publics, et entreprises compris), il reste une large partie constituée de champs, bois, prairies et voiries.

De ce fait, chaque habitant a la possibilité de se mettre au vert à moins de 10 minutes de marche de chez lui, ce qui est appréciable, surtout en période de confinement.

Aussi je souhaiterais, au travers de ce magazine, présenter quelques aspects du monde agricole qui entretient et valorise ces espaces.

J'aborderai ce sujet tout d'abord par un fait qui s'est déroulé le 15 mars dernier. En effet, ce lundi matin arrive en mairie un mail envoyé par la fondation Brigitte Bardot, ainsi qu'un appel de la DDPP (Direction départementale de la protection des populations) …

Il a fait beau le samedi et le dimanche, et les gens se sont promenés... et quelques personnes ont remarqué dans une prairie proche d'une exploitation bousbecquoise une vache, couchée, et ne pouvant visiblement plus se lever.

Plutôt que de se renseigner auprès de l'éleveur ou de la mairie, qui a des contacts avec les agriculteurs de la commune, c'est directement à la fondation Brigitte Bardot qu'un signalement a été fait, en précisant que l'animal n'avait ni à boire, ni à manger... ce qui a déclenché l'ouverture d'une enquête !

Le monde agricole trouve ce type de démarche disproportionnée et regrettable autant que blessante, sachant que les agriculteurs, les éleveurs, les maraîchers sont des professionnels formés, compétents et responsables qui évoluent dans une activité très réglementée et contrôlée.

Et si cette vache a été mise à l'extérieur, c'est sur le conseil du vétérinaire qui suit l'élevage en question et dans le seul but de donner à l'animal toutes les chances possibles de retrouver un bon état de santé suite à une pathologie plus ou moins grave ou à des complications après une mise bas difficile par exemple.

Et je n'envisage même pas une seule seconde qu'un éleveur laisse l'une de ses bêtes sans nourriture ni eau pendant plusieurs jours alors que beaucoup d'entre eux se lèvent en pleine nuit pour la surveillance des mises bas et autres moments délicats dans la vie des animaux tant ces éleveurs sont passionnés par leur métier et sensibles au bien-être de leur élevage.

« Venez nous voir et interrogez nous, soit directement, soit par le biais de la mairie »

Alors, de grâce, si vous observez dans les pratiques culturales ou d'élevage des choses qui vous interpellent ou que vous ne comprenez pas, plutôt que de penser à mal, en imaginant que l'agriculteur est incompétent, maltraitant ou irrespectueux, dites-vous dans un premier temps que, si nous agissons de la sorte, c'est parce que c'est justifié. Dans un deuxième temps, venez nous voir et interrogez nous, soit directement, soit par le biais de la mairie, et, selon nos possibilités, nous ferons au mieux pour vous apporter les explications nécessaires afin que nous puissions nous comprendre et ainsi permettre un « mieux vivre ensemble » du monde agricole et de la population. MERCI

NETTOYONS LA NATURE
LES ENFANTS SE MOBILISENT

Le dimanche 13 juin, sous un grand soleil, se sont rassemblées une cinquantaine de personnes pour l'opération initialement programmée en mars mais reportée en juin, de Nettoyons la Nature.

Cette année, les enfants en ont été les principaux acteurs, même si les adultes n'ont pas démérité. En effet, un groupe d'enfants inscrits à l'accueil de loisirs Mercredis Récréatifs a travaillé toute l'année sur un projet écocitoyen. Ils étaient évidemment présents ce week-end et ont eux-mêmes mobilisé parents, frères, sœurs et grands parents. Des jeunes conseillers municipaux se sont aussi joints à eux... Une véritable mobilisation de la jeunesse bousbecquoise.

Sous la houlette d'Anaïs, l'animatrice à l'origine du projet, ce groupe d'enfant « Les Déchets'nés » comme ils se sont baptisés , se sont révélés être de fervents défenseurs de l'environnement et du bien vivre à Bousbecque.

Ce ne sont pas moins de 7m^3 de déchets qui ont été ramassés. Preuve que l'écocitoyenneté n'est pas encore acquise pour tout le monde.

Dans le cadre des semaines bleues, une seconde opération sera mise en place le 10 octobre prochain. Bloquez d'ores-et-déjà la date dans votre agenda.

STATIONNEMENT

TOUT SAVOIR SUR LES PLACES À DURÉE LIMITÉE ET LA RÉGLEMENTATION

A différents endroits stratégiques de la ville, des places de stationnement à durée limitée ont été définies dans le but d'éviter les voitures ventouses et de faciliter l'accès aux commerces de proximité pour des courtes durées.

Si vous vous y garez, pensez à mettre un disque de stationnement et à respecter la durée qui est mentionnée sur le panneau de stationnement.
De plus, il est prévu d'instaurer une zone de stationnement limitée à 1H30 sollicitée lors des ateliers citoyens le long de l'église pour permettre des courses plus importantes (rendez-vous chez le coiffeur par exemple).

UNE APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION SUR LE STATIONNEMENT AVEC DISCERNEMENT

La période de sensibilisation et de rappel de la réglementation sur le stationnement en agglomération à démarré à l'automne pour le stationnement très gênant (entrée de garages, le stationnement sur places handicapés ou sur passage piétons), mettant en jeu la sécurité des usagers (trottoir inaccessible aux piétons,...) ou abusif (plus de 7 jours au même endroit).

DISPOSITIF TRANQUILLITÉ VACANCES

À l'approche des départs pour les congés d'été, nous souhaitons vous rappeler l'utilité de l'opération « Tranquillité vacances » afin de limiter les risques de cambriolages.

C'est une opération très simple qui consiste à signaler au poste de police votre absence. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre. Vous serez prévenus en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).
Pour bénéficier de ce service totalement gratuit, il suffit de vous inscrire auprès de la Police Nationale en remplissant le formulaire disponible en ligne (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033) ou en mairie, puis de vous rendre, muni du formulaire, au commissariat de police de Comines (66/68 rue d'Hurlupin), au moins deux jours avant votre départ.

Une fois cette inscription enregistrée, les agents de la Police Nationale effectueront, au moment venu, des rondes autour de votre domicile. Ils pourront ainsi s'assurer de la sécurité de vos biens et prendre immédiatement les mesures nécessaires en cas d'effraction.

CANICULE
CONDUITE À TENIR PENDANT UNE VAGUE DE CHALEUR

Comment protéger son habitation

Les stores seront :
• Baissés pendant toute leur exposition au soleil.
• Relevés après le coucher du soleil pour faciliter le passage de l'air.
Dans la journée, persiennes et vitrages seront :
• Maintenus fermés du côté du soleil. Leur double obstacle limite l'entrée de la chaleur dans la pièce.
• Ouverts du côté ombragé si cela permet la réalisation de courants d'air. Dans ce cas, pendre une serviette humide pour que l'évaporation refroidisse l'atmosphère.
S'il n'est pas possible de faire des courants d'air avec les seules fenêtres à l'ombre, les maintenir fermées.
Si l'habitation a des expositions multiples, il faudra faire tourner ouverture et fermeture des fenêtres en suivant le soleil.
Le soir, les dernières fenêtres fermées (persiennes et vitres) seront ouvertes, quand le soleil sera couché et que la température extérieure aura baissé.
La nuit, on laissera ouvertes, dans la mesure du possible, vitres et persiennes.

Maintenir le corps frais

• Habits amples, légers, clairs
Préférer le coton, qui laisse passer l'air et absorbe la transpiration
• Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif. De l'eau essentiellement, des fruits pressés éventuellement. Jamais d'alcool. Éviter sodas et autres boissons sucrées. Évitez les boissons à forte teneur en caféine (diurétiques)
• Utilisation de ventilateur et brumisateur
• Utilisation répétée des douches fraîches (mais pas froides)
• Si l'habitation ne peut pas être rafraîchie
Prévoir de passer plusieurs heures par jour, chaque jour, dans un endroit frais, proche de son domicile et repéré à l'avance.
• Dans tous les cas, respecter si possible l'heure de la sieste
Pendant les heures les plus chaudes, se reposer, dans un lieu frais.

Alimentation

• Préférer les fruits et légumes crus et les plats froids.
• Si une cuisson est nécessaire, opter pour celle qui peut être effectuée hors de toute surveillance afin de ne pas être en contact avec une source de chaleur (ex au four).

Limitez au maximum votre activité physique

• Proscrire tout effort (sport, jardinage, bricolage),
• Reporter ce qui est urgent aux heures fraîches,
• Si une activité est obligatoire : jamais au soleil.
• Mouiller son T shirt et sa casquette avant de les enfiler, les laisser sécher sur la peau et renouveler le procédé.
• On peut aussi s'asperger d'eau, régulièrement, si l'on est obligé de travailler.

Garder des relations sociales régulières

• Appeler les membres de sa famille au téléphone
• Demander l'aide de ses voisins
• Proposer son aide aux plus fragiles : soyons solidaires face à une menace collective
• Pensez à vous inscrire ou un proche sur le registre communal si nécessaire

ENTREPRISE AHLSTROM-MUNKSJÖ

LA PAPET', UN SYMBOLE BOUSBECQUOIS

Le mercredi 31 mars, nous avons été reçus au sein de l'entreprise AHLSTROM-MUNKSJÖ, par Monsieur Sylvain GOUWY le nouveau Directeur du site de Bousbecque.

Cette papeterie , « la papet' » comme on la nomme souvent est la plus ancienne usine de notre ville. Elle peut produire pas moins de 15 000 tonnes de papier par an ! Et donne de l'emploi à 115 salariés sans compter le personnel intérimaire.

Elle produit un papier végétal pour des applications industrielles et alimentaires, nous connaissons tous le papier sulfurisé que l'on utilise dans nos fours pour cuire une pizza, ou bien encore des barquettes qui permettent de réchauffer directement les plats cuisinés ou encore des emballages spéciaux pour mettre par exemple le beurre sous forme de plaquettes de 250 grammes, ou bien d'autres applications grâce aux propriétés biodégradables et ingraissables de ce papier, une bonne nouvelle pour l'environnement, tout ceci est fabriqué chez nous.

Monsieur Gouwy, que l'on sent passionné par son métier et son entreprise, nous a ensuite guidé dans l'usine, une vraie petite ville, et nous a montré quelques unes de ces énormes machines qui peuvent produire de 50 à 200 mètres de papier sulfurisé à la minute ! C'est tout simplement spectaculaire...

Après le passage dans l'acide sulfurique, ce papier « sulfurisé » peut être ensuite siliconé pour lui assurer un côté anti-adhésif. Bien entendu ce processus de fabrication est tout à fait écologique et l'entreprise apporte aussi une attention toute particulière à la prévention des risques.

Ce papier sulfurisé-siliconé est d'ailleurs une des spécialités de cette usine, prisé par le marché américain qui ne sait pas fabriquer ce genre de produit. Cette fabrication est sans concurrence dans le monde ! Ce process de fabrication, on l'imagine, est très technique et exige beaucoup de surveillance.

2021 et après ? Perspectives et investissements ? L'entreprise tourne 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Il n'y aura pas de fermeture cet été .

En outre le Directeur de site nous confie que le groupe va réaliser un bel investissement dans son site de Bousbecque avec la mise en service de nouveaux équipements afin de faire face à la demande des États-Unis, toujours en augmentation, de ce papier sulfurisé-siliconé.

Et bien entendu, des emplois sont prévus pour renouveler le personnel expérimenté, encore une bonne nouvelle pour « notre papet' », mais aussi pour Bousbecque et les Bousbecquois.

Nous tenons à remercier bien sincèrement Monsieur GOUWY pour son accueil chaleureux et passionné et pour la visite de son entreprise.

photo des années 60

UN PEU D'HISTOIRE

En 1876 Messieurs Antoine Dalle-Leroux, Léon Dalle-Lorthioit et Adolphe Lecomte-Dalle fondent à Bousbecque une usine à papier.

Teilleurs de Lin à l'origine, ils pensaient utiliser les déchets (anas) de cette fibre pour en faire du papier. De nombreuses difficultés les obligèrent à se servir par la suite de paille, de chanvre puis de chiffons et enfin de « pâte de bois » directement fabriquée dans l'usine et par la suite importée de très nombreux pays (Suède, Portugal, Russie, Canada etc.)

Après des débuts difficiles, l'usine se tourne vers la fabrication des papiers d'emballage surglacés (1879) puis occupe rapidement une place très importante en devenant le premier producteur français de papier sulfurisé , et ce jusqu'à la première guerre mondiale

En 1914, cinq machines fonctionnaient, chacune ayant son autonomie et sa direction technique, produisant ensemble 16 000 tonnes de papiers .

La machine 1 fabriquait des papiers crêpés, la 2 en 1968 est transformée pour la fabrication du non tissé , la 3 du papier Parchemin ou Sulfurisé, la 4 des papiers couchés, la 5 des papiers minces en mousseline puis en 1979 du papier minéral, la 5 bis du papier mini-crêpé pour usage hygiénique. La machine la 7 fabriquant de la ouate de cellulose à usage sanitaire et essuyage industriel viendra en 1977.

En 1976, la fabrication de la VITROCELLLE est arrêtée et cédée l'année suivante à la société L.P.C. d'Angoulême.

Une huitième machine est implantée à Saint Severin en Charente.

Quelques années avant la guerre, la Direction Générale abandonne les machines à vapeur pour une centrale électrique de 2500 kilowats qui actionne toute l'usine.

Dès les premiers mois de guerre (1915), Monsieur Antoine Dalle-Leroux subit les débuts de la destruction systématique de l'entreprise.

Les machines sont brisées sur place ou envoyées en Allemagne (une sera retrouvée fonctionnant pour une société concurrente …) et pour finir l'entreprise est bombardée.

Dès l'après guerre, après des difficultés énormes l'entreprise redémarre, en avril 1920 une première machine est remise en route, puis quatre autres jusqu'en 1922.

En 1955, achat de l'usine Leurent (rue de Wervicq) et aménagement de l'atelier de transformation des papiers sanitaires.

Pour faire tourner toutes ces installations, il faut de l'eau, de l'électricité et de la vapeur.

Pour fabriquer 1 kg de papier, il faut entre 160 et 300 litres d'eau, 7 kgs de vapeur et 1 kw /heure.

Une station d'épuration fournit en eau provenant de la Lys et trois forages débitent 300 m3 /heure d'eau claire.

En 1966, la chaufferie consommait 110 tonnes de charbon par jour puis sont installées deux chaudières alimentées au fuel et au gaz qui peuvent produire 30 tonnes de vapeur/heure à une pression de 65 bars et 450 °.

En 1979, 700 personnes travaillent à la papeterie qui fournit 39 000 tonnes de papier pour un chiffre d'affaires de 196.000.000 francs.

SERVICE SCOLAIRE
DES PROJETS EN COURS

Inscription pour année scolaire 2021/2022

Si vous venez d'emménager dans la commune et que votre enfant est prêt pour faire sa rentrée à l'école en septembre 2021, il est toujours possible d'inscrire vos enfants au groupe scolaire Thomas Pesquet en remplissant le dossier d'inscription, disponible sur le site de la ville. Une fois que le dossier est complet, vous pouvez prendre contact par mail auprès du service scolaire pour convenir d'un rendez-vous.
@ : maxime.chandioux@bousbecque.fr

Commission des menus :

La commune a dû mettre en suspens la commission menus depuis début 2020.
Suite à l'allègement du protocole une commission sera mise en place avant la fin de l'année scolaire afin d'établir les menus de cet été et de la rentrée scolaire.
Si vous, ou vos enfants avez des idées d'entrées, de plats, ou de desserts ! nous attendons vos envies et vos recettes afin de proposer des nouvelles saveurs ! Merci de transmettre vos propositions auprès du service scolaire.
@ : maxime.chandioux@bousbecque.fr

Charte ATSEM :

Les ATSEM sont chargées de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation, la gestion de la restauration, la sieste et l'hygiène des très jeunes enfants et des autres enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.
Afin de définir plus clairement les rôles et fonctions des ATSEM, une Charte sera signée avant la fin de l'année scolaire entre la municipalité, la direction du groupe scolaire et les ATSEM. Cette Charte a pour but de déterminer les rôles de chacun au sein de l'école.

Travaux : Groupe Scolaire Thomas Pesquet

A l'école La Fontaine, afin de lutter contre la chaleur excessive du préau en période d'été, il a été procédé à la rénovation de sa couverture. De plus, cette rénovation s'est accompagnée de l'installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation. Enfin, les fenêtres des classes n'étant pas couvertes entièrement par l'ombre du préau, des brise-soleil orientables en accord avec les nouvelles exigences environnementales ont été installés afin d'améliorer la performance énergétique du bâtiment et le confort Hiver/Eté. Le coût des travaux s'élève à 70 000.00 € subventionné par le Département et l'État à hauteur de 80 %.

Partageons ensemble un moment festif
et historique pour notre commune.

Fête de la Tulipe

organisé par la Municipalité avec le soutien de l'association Ogier de Bousbecque

les 25 & 26 septembre

au complexe sportif et place De Gaulle

Village médiéval

Animations pour tous

Marché aux saveurs locales

Conférence

Défilé des Géants

Jet de bulbes de tulipes

CONCOURS PHOTO

Avis aux amateurs de photo ! La Municipalité lance un concours de photo !

Le thème :

Les Fleurs

Le gagnant verra sa photo publiée en pleine page dans le prochain magazine

Envoyez 1 photo (format paysage) par mail (WeTransfer conseillé)
à nicolas.machu@bousbecque.fr

avant le 15 octobre 2021.

LA RECETTE FACILE DE JEAN-MICHEL

LA TORTILLA

Temps de prépa 0h45

Personnes 4

Très facile

Bon marché

Ingrédients :

- 5 belles pommes de terre
- 1 oignon
- 4 œufs
- Huile
- Sel
- Poivre

Mise en œuvre :

Dans une poêle avec de l'huile, faites revenir à feu moyen les oignons coupés en petits morceaux.
Ensuite ajoutez les pommes de terre cuites coupées en dés et remuez de temps en temps pour qu'elles soient bien colorés.
Pendant ce temps, battez les quatre œufs avec le sel et le poivre.
Une fois les pommes de terre bien colorées, retirez le tout, écrasez le tout à l'aide d'une fourchette, puis mettre à cuire dans la poêle avec un filet d'huile, ajoutez les œufs.
Cela doit ressembler à une belle omelette épaisse.
A l'aide de la fourchette faites un bord de quelques centimètres.
Laissez cuire 5 minutes, puis à l'aide d'un couvercle ou d'une assiette de la même dimension ou plus grande que la poêle, retournez la tortilla puis la mettre à cuire de l'autre coté 5 minutes.

La Tortilla est prête régalez-vous !

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3500 habitants et plus qui diffusent, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers de l'opposition municipale.

Expression Libre

Chères Bousbecquoises,
Chers Bousbecquois,

Depuis le mois de mars 2020, nous avons été mobilisés avec la COVID pour répondre à vos interrogations et vos inquiétudes. Nous avons développé un réel partenariat avec les communes voisines pour participer au centre de vaccination de Roncq et ainsi permettre aux Bousbecquois de se faire vacciner. L'horizon semble s'éclaircir, la vaccination progresse chaque jour, la confiance revient.
Vivement que l'on tourne la page de cette crise, car, comme l'a dit Etienne Pivert de Senancour : « Il est des temps que l'oubli doit effacer »
Dans ce contexte, une possible reprise dès le mois de septembre, des repas conviviaux pour nos aînés, des permanences logements sans rendez-vous, la possibilité de retrouver les enfants sans masque à l'école, de pouvoir maintenir toutes les manifestations planifiées, de reprendre les activités sportives et associatives, enfin de retrouver une vie « Normale ».
Notre commune poursuit son développement avec l'arrivée des premiers locataires de la résidence « les Roseaux » qui ont pris possession de leur logement dès le mois d'avril. La résidence comporte 59 logements dont 10 en location accession.
Le fleurissement du centre-ville se développe, du nouveau mobilier urbain est en cours d'installation,tout ceci pour améliorer le cadre de vie.
Nous poursuivons les projets pour lesquels nous avons été élus, en nous adaptant aux contraintes financières, réglementaires et maintenant sanitaires. Pour rappel, à ce jour, le reste à charge pour la commune de tous les chantiers initiés depuis le début du premier mandat, n'excède pas les 35% le reste étant subventionné.
Nous restons à votre écoute au quotidien afin de répondre au mieux à vos attentes et vous orienter vers les services compétents. Afin d'assurer l'ensemble des missions que vous nous avez confiées par vos votes, l'impartialité ainsi que la facilitation des initiatives sont notre ligne de conduite. Nous ne pouvons qu'encourager, faciliter les actions qu'elles soient individuelles ou collectives.
Cette aventure passionnante nous la vivons à vos côtés depuis deux ans et demi, il nous reste encore beaucoup à faire, les projets ne manquent pas, mais chaque chose en son temps.

Isabelle THELLIER
Avec les Bousbecquois Construisons Demain

Chers Bousbecquoises,
Chers Bousbecquois,

Bousbecque notre charmante petite ville en bordure de campagne, nous l'aimons. Seuls, en famille ou entre amis, nous nous baladons sur les bords de Lys, dans nos quartiers, sur les nombreux chemins et sentiers que notre ville nous offre. Bousbecque nous offre aussi toutes les infrastructures nécessaires à notre vie quotidienne : crèches, écoles, activités sportives et culturelles, et nos commerces de proximité etc.
Le sujet du cadre de vie est large. Il nous faut aussi aborder les questions de voisinage, de propreté de nos rues, de la fréquentation de nos rues et quartiers, de la qualité de l'air que nous respirons, de l'eau que nous buvons, etc. Pour tous ces sujets, le groupe Ensemble Pour Bousbecque pense que nous avons tous un rôle à jouer : il est du devoir de chacun de prendre soin de notre ville ! Au-delà des dispositifs publics en place, nous nous devons de veiller à la sécurité de nos quartiers, d'entretenir correctement nos espaces privatifs plus ou moins visibles, de consommer chez nos commerçants locaux, de veiller au respect des infrastructures mises à disposition par la commune etc. La municipalité ne peut pas et ne doit pas se substituer à la responsabilité personnelle des bousbecquois.
De plus, bien vivre à Bousbecque c'est aussi profiter de son dynamisme générateur de joies partagées, mais aussi créateur de valeur et d'emploi. Ce dynamisme est possible grâce à chacun d'entre nous, à travers l'ensemble de nos acteurs économiques, sociaux ou associatifs. Une ville qui vit, ce que souhaite le groupe Ensemble Pour Bousbecque, c'est une ville qui attire initiatives, projets, évènements etc. Pour cela, elle doit savoir stimuler sa population, promouvoir toutes les initiatives, et en faire pleinement profiter ses habitants. Une ville, aussi jolie soit-elle, qui reste en inertie, qui se contente d'entretenir l'existant, qui refuse de suivre la mouvance créative et reste sur des idées anciennes, est une ville qui doucement se meurt. Bousbecque doit vivre ! Ses nombreux atouts notamment économiques, géographiques et démographiques, sont à mettre en avant. Des nouveaux projets et activités ont récemment été entrepris et affichent un succès remarquable. Avec un peu d'envie, de partage, et peut-être une petite dose d'audace nous pouvons allez plus loin !

Sylvie DESROUSSEAUX
Ensemble pour Mieux Vivre Bousbecque

Cette seconde édition du concours photo abordait la thématique du sport en famille.
Deux photos sont sorties du lot, avec un score très serré après dépouillement, une voix d'écart.
Félicitations à la famille Réal qui gagne le concours mais félicitions aussi la famille Desmettre qui termine en deuxième position (en médaillon).